

ASSOCIATION MEDQUAL
Association Loi 1901
Hôpital Saint Jacques
85 rue Saint Jacques
44093 NANTES CEDEX 01

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2015

SOFAC AUDIT

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE RENNES

32, rue de la Vrière
BP 44414
44244 LA CHAPELLE SUR ERDRE CEDEX

Tél. 02.40.72.92.92 – Fax : 02.40.72.83.37

SIRET 751 686 130 00012 - APE 6920Z

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31.12.2015, sur :

- * Le contrôle des comptes annuels de l'association MEDQUAL, tels qu'ils sont joints au présent rapport, aux pages 3 à 11 ;

- * La justification de nos appréciations ;

- * Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi .

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Notamment, les contrôles ont porté sur la pertinence du suivi analytique et sur les affectations des coûts réalisées entre les projets. Cet examen a permis de valider les assertions d'audit concernant les postes de fonds dédiés, déterminés en fonction de ces ventilations analytiques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les rapports d'activité, financier et d'orientation ne nous ayant pas été communiqués à la date d'établissement de notre rapport, comme le prévoit l'article R.232-1 du code de commerce, nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification de ce document en vue de nous assurer de sa sincérité et de sa concordance avec les comptes annuels.

Fait à la Chapelle sur Erdre

le 05 juillet 2016



SOFAC AUDIT

Jérémie MARTIN

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

ASSOCIATION MEDQUAL **BILAN AU 31.12.2015**

ACTIF	2015		2014		PASSIF	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014
ACTIF IMMOBILISE Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations financières Amortissement Valeur nette des éléments de l'actif	2 638,52 -2 638,52 0,00	2 638,52 -2 638,52 0,00	45 097,02 33 841,13 78 938,15	18 137,82 26 959,19 45 097,01		
ACTIF CIRCULANT Clients - effets à recevoir Organismes : produits à recevoir Disponibilités	204 424,84 490,60 60 000,00 143 934,24	234 567,33 5 100,00 50 000,00 179 467,33	74 881,16 1 834,75 66 789,85 6 063,84 192,72	144 284,45 65 803,77 71 436,66 6 588,33 335,69 120,00		
COMPTES DE REGULARISATION Charges constatées d'avance	710,86 710,86 205 135,70	669,04 669,04 235 236,37	0,00	0,00		
					205 135,70	235 236,36

ASSOCIATION MEDQUAL
COMPTE DE RESULTAT AU 31.12.2015

04 / 11

CHARGES		2015		2014		PRODUITS D'EXPLOITATION		2015		PRODUITS	
CHARGES D'EXPLOITATION						Contrats de recherche				2014	
Achats		25 130,37		24 632,86		Prestations de service		10 000,00		750,00	
Prestations de services		24 625,54		23 275,47		Produits activités annexes		0,00		0,00	
Fournitures d'entretien et ptt équipements		504,83		1 323,85		Subventions		251 660,00		250 000,00	
Fournitures administratives				33,54		Subvention CHU/MIG ARS		160 000,00		160 000,00	
Consommables						Subvention ARS Journée antibiotiques		20 000,00		50 000,00	
Services extérieurs		3 344,49		11 007,00		Subvention ministère de la santé 2015		60 000,00		9 500,00	
Locations		300,00		6 917,78		Subvention ARS Bretagne		11 660,00		500,00	
Locations mobilière		289,00		297,50		Subvention CPAM Laval		30 000,00		30 000,00	
Entretien et réparations						Autres produits de gestion courante		0,87		4,50	
Maintenance		226,51		205,96		Produits de gestion diverse		0,87		4,50	
Assurances		870,48		853,27		Reprise sur provision et amortissement		45 854,90		71 406,33	
Documentation		988,50		951,72		Report ressources non utilisées sur subventions		45 854,90		71 406,33	
Frais colloque		670,00		1 780,77							
Autre Services extérieurs		141 884,03		150 060,28							
Personnel extérieur		118 918,26		119 754,45							
Rémunération d'interm et honoraires											
Frais de gestion		8 960,55		8 883,60							
Honoraires commissaires aux comptes		3 549,00		3 549,00							
Annonces et insertions		50,00		50,00							
Publications		740,30									
Cadeaux		316,00		525,70							
Voyages et déplacements		2 760,31		8 062,84							
Frais de missions		431,72		2 843,82							
Réceptions		5 887,70		5 247,77							
Frais de poste		152,91		283,50							
Services bancaires		117,28		181,60							
Cotisations diverses				678,00							
Impôts et taxes		192,72		335,69							
Cotisations AGEFOS/FONGECIF		192,72		335,69							
Charges de personnel		52 865,15		63 177,60							
Rémunération du personnel		34 900,28		43 454,97							
Cotisations sociales		15 308,11		17 613,34							
Médecine du travail		0,26		267,26							
Indemnités de stages		2 656,50		1 842,03							
Autres charges de gestion courante		3,34		783,01							
Redevance concession				83,00							
Subvention accordée partenaire				700,00							
Charges de gestion courante		3,34		0,01							
Dotations aux amort, provisions et engagements		51 316,39		45 854,90							
Engagements à réaliser sur ressources affectées		51 316,39		45 854,90							
CHARGES FINANCIERES		0,00		0,00		PRODUITS FINANCIERS		361,85		649,70	
						Produits financiers		361,85		649,70	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		0,00		0,00		PRODUITS EXCEPTIONNELS		700,00		0,00	
Charges except. Sur opération de gestion						Autres produits exceptionnels		700,00			
TOTAL CHARGES		274 736,49		295 851,34		TOTAL PRODUITS		308 577,62		322 810,53	
Résultat de l'exercice		33 841,13		26 959,19		Résultat de l'exercice		308 577,62		322 810,53	

ANNEXE AU 31/12/2015

Total du bilan : 205 136 **euros**

Résultat : bénéficiaire de 33 841 **euros**

➤ REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'activité et d'exploitation
- permanence des méthodes comptables (fixité) et de comptabilité d'un exercice à l'autre
- de spécialisation (ou indépendance) des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Les actions de Medqual sont financées par l'ARS par des fonds MIG avec un rattachement à la mesure "Comités régionaux chargés du suivi et de l'analyse des pratiques de prescription régionale en matière de médicaments et de produits et prestations"

Les fonds MIG sont versés au CHU de Nantes qui accepte, suite à la signature d'une convention et de ses avenants, de les reverser à l'association.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires) ;
- Selon les termes du Règlement du C.R.C. du 03.11.2005, il est fait application de l'annexe simplifiée. En conséquence les principes suivants sont appliqués :
 - Durées d'usage (linéaire ou dégressif) pour déterminer l'amortissement des immobilisations non décomposables.
 - Approche par la méthode des composants et prise en compte de la valeur résiduelle dès lors qu'elles sont significatives et mesurables.
- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue, ici de 3 ans pour le matériel informatique. Il n'y a pas de dotation sur l'exercice.

➤ NOTE SUR LE BILAN

• Etat des immobilisations

Immobilisation	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations corporelles				
Matériel de bureau, informatique	2 638	0	0	2 638
TOTAL	2 638	0	0	2 638

• Etat des amortissements

Amortissements	Amortissements Cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentation Dotation De l'exercice	Diminution Dotation De l'exercice	Amortissement Cumulés Au 31-12-2015
Corporelles				
Matériel de bureau, informatique	2 638	0	0	2 638
TOTAL	2 638	0	0	2 638

• Etat des créances et dettes

Créances	Au 31-12-2015	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif circulant			
Clients effets à recevoir	491	491	
Organismes : produit à recevoir	60 000	60 000	
Charges constatées d'avance	711	711	
TOTAL	61 202	61 202	0

Dettes	Au 31-12-2015	A 1 an au plus	A plus d'un an
Dettes			
Fournisseurs - effets à payer	1 835	1 835	
Fournisseurs - factures non parvenues	66 790	66 790	
Organismes sociaux – à payer	6 064	6 064	
Etat charges à payer	193	193	
Produits constatés d'avance			
TOTAL	74 882	74 882	0

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellés	Solde Au début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde A la fin de l'exercice
Fonds propres				
Report à nouveau	18 138	26 958		45 097
Résultat de l'exercice	26 959	33 841	26 959	33 841
Sous-total	45 097	60 799	26 959	78 938
Autres fonds associatifs				
Fonds dédiés sur subvention de fonctionnement	45 855	80 000	74 539	51 316
Sous-total	45 855	80 000	74 539	51 316
TOTAL	90 952	140 799	101 498	130 254

- Tableau de variation des fonds dédiés

Ressource	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Subvention Ministère de la santé 2014	30 000	12 891	12 891		0
Subvention Ministère de la santé 2015	20 000	0	0	8 225	8 225
Subvention ARS Bretagne	160 000	32 964	32 964	43 091	43 091
TOTAL	210 000	45 855	45 855	51 316	51 316

- Explicatif concernant les fonds dédiés

Le ministère de la Santé et des Sports a attribué en 2014 une nouvelle subvention de 30 000 € pour la poursuite du projet débuté en 2012. La partie de la subvention non dépensée en 2014 a été constatée en fonds dédiés et reprise à hauteur des dépenses 2015. Le coût de ce projet est évalué à 37 500 €. Les dépenses non couvertes par la subvention ont été prises en charges par les fonds propres de l'association.

Le ministère de la Santé et des Sports a attribué en 2015 une nouvelle subvention de 20 000 € toujours pour la poursuite du projet débuté en 2012. La partie de la subvention non dépensée en 2015 a été constatée en fonds dédiés et sera consacrée à des dépenses 2016. Le coût du projet est estimé à 26 700 €. Les dépenses non couvertes par la subvention le seront par les fonds propres de l'association.

L'ARS Bretagne a attribué une subvention de 50 000 € à MEDQUAL dans le cadre de la mise en œuvre d'actions identifiées dans le plan national d'alerte antibiotiques. Cette subvention finance un temps médecin de septembre 2014 à août 2015. Des fonds dédiés ont été comptabilisés pour un montant de 32 964 €. Ils ont été repris en totalité sur l'exercice 2015.

L'ARS Bretagne a attribué une nouvelle subvention de 60 000 € à MEDQUAL dans le cadre de la poursuite de l'action mise en place en 2014. Cette subvention finance un temps médecin de septembre 2015 à octobre 2016. Des fonds dédiés ont été comptabilisés pour un montant de 43 091.39 €. Ils seront repris sur l'exercice 2016 à hauteur des dépenses engagées pour ce projet.

Les fonds dédiés permettent ainsi de constater l'engagement subsistant à l'égard du tiers financeur, d'utiliser les fonds pour l'action à laquelle ils sont affectés. Cet engagement est comptabilisé au passif du bilan par le biais du compte 194000 Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement.

➤ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

- Subventions
 - CHU de Nantes / MIG ARS Pays de la Loire : 160 000,00 euros
 - ARS : semaine européenne de la vaccination : 11 660,00 euros
 - Ministère de la santé : 20 000,00 euros
 - ARS Bretagne : 60 000,00 euros
- Autres Recettes
 - Prestations de service : 10 000,00 euros
- Tableau de comparaison des masses significatives

	2015	2014
Achats	25 130	24 633
Frais généraux	145 229	161 067
Charges de personnel et assimilés	53 058	63 513
Subvention ARS	160 000	160 000
Subvention Ministère de la santé	20 000	30 000
Subvention ARS Bretagne	60 000	50 000
Prestation de service	10 000	750

➤ L'ETAT DE L'EFFECTIF MOYEN DES SALARIES

Au 31-12-2015 l'effectif moyen des salariés de MEDQUAL est de 1.

➤ UNE EVALUATION DE L'INDEMNITE DE FIN DE CARRIERE

L'évaluation des indemnités de départ à la retraite est réalisée par application de la méthode Rétrospective Prorata Temporis, recommandée par le Conseil National de la Comptabilité (n°2003 R01) et reprenant les dispositions de la norme internationale ISA 19.

Les hypothèses de calculs retenues sont les suivantes :

- L'âge de départ à la retraite prévu est fixé à 67 ans.
- Le départ à la retraite intervient à l'initiative du salarié.
- Le taux de charges sociales est de 44%.
- Le turn-over est considéré comme faible pour l'ensemble du personnel
- Le taux d'actualisation est fixé à 1.5% (inflation comprise).
- La table de mortalité retenue est la table règlementaire TG 05.

Les engagements de retraite n'ont pas fait l'objet d'une provision dans les comptes sociaux de l'association.

Le montant du passif social s'élève à 1 641 € au 31/12/2015, la charge relative à l'exercice social étant de 164 €.

➤ REMUNERATION DES TROIS PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS

(article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif).

- Rémunérations globales : Néant
- Avantages en nature : Néant

CHARGES

	2015	2014		2015	2014
ARS/MIG			ARS/MIG		
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION	10 000,00	0,00
Achats	9 814,73	6 141,56	Prestation de service	10 000,00	
Prestations de services	9 625,54	5 035,47			
Fournitures administratives	189,19	1 076,31			
Consommables		29,78			
			Subventions	160 000,00	160 500,00
Services Extérieurs	87 677,14	103 610,73	Subvention CHU/MIG	160 000,00	160 000,00
Location		6 917,77	Subvention JBU 2013		
Location mobilière		232,50	Subvention CPAM LAVAL		500,00
Entretien, réparations et maintenance	226,51	205,96			
Prime d'assurance	870,48	853,27	Autres produits	0,87	754,48
Documentation	988,50	951,72	Inscription Journée "bon usage"		750,00
Frais de colloque	670,00	1 350,77	Produits divers de gestion courante	0,87	4,48
Personnel détaché	69 904,26	73 526,27			
Frais de gestion (CHU)	5 752,45	5 598,65			
Honoraires commissaire aux comptes	3 549,00	3 549,00			
Annonces et insertions publications	50,00	50,00			
Publication	230,30				
Cadeaux à la clientèle	40,00	204,40			
Voyages et déplacements	3 186,36	5 239,59			
Missions	431,72	2 843,82			
Réceptions	1 524,08	1 476,71			
Frais postaux	136,20	260,70			
Service bancaires et assimilés	117,28	181,60			
Cotisations		168,00			
Impôts, taxes et versements assimilés	109,21	131,65			
Participation Formation	109,21	131,65			
			PRODUITS FINANCIERS	361,85	649,70
Charges de personnel	31 024,27	13 252,45	Autres produits financiers	361,85	649,70
Rémunération du personnel	19 716,28	8 493,66			
Indemnités transport					
Cotisations sociales	8 651,23	2 783,13			
Médecine du travail	0,26	133,63			
Indemnités de stage	2 656,50	1 842,03			
Formation du personnel					
			PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00
Charges de gestion courante	3,34	83,01	Produits exceptionnels divers		
Redevance concession		83,00			
Charges diverses de gestion courante	3,34	0,01			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00			
Charges exceptionnelles sur exercice antérieur					
			TOTAL RECETTES ARS/MIG	170 362,72	161 904,18
TOTAL CHARGES ARS/MIG	128 628,69	123 219,40			
Résultat de l'exercice MIG	41 734,03	38 684,78	Résultat de l'exercice MIG		
	170 362,72	161 904,18		170 362,72	161 904,18
RECHERCHE (RECH2 + RECHERCHE E-BUG+RECH1)			RECHERCHE (BMR+RECH2 + RECHERCHE E-BUG+RECH1)		
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats	0,00	43,40	Prestations de services	0,00	0,00
Fournitures administ et consommables		43,40	Prestation de service		
Autres services extérieurs	0,00	30,60			
Voyages et déplacement		30,60			
			TOTAL RECETTES Recherche	0,00	0,00
TOTAL CHARGES Recherche	0,00	74,00	Résultat de l'exercice RECHERCHE		74,00
Résultat de l'exercice RECHERCHE	0,00			0,00	74,00
	0,00	74,00			
MINISTERE DE LA SANTE 2015			MINISTERE DE LA SANTE 2015		
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Services Extérieurs	15 700,00	0,00	Subventions	20 000,00	0,00
Prestation de service	15 000,00		Subvention d'exploitation	20 000,00	
Location			Report ressources non utilisées sur subventions		
Personnel détaché					
Frais de gestion CHU	700,00				
Voyages et déplacements					
Charges de personnel	0,00	0,00			
Rémunération du personnel					
Charges sociales					
Dotation aux prov. et amort. et engagements	8 225,00	0,00			
Engagements à réaliser sur ressources affectées	8 225,00				
			TOTAL RECETTES Ministère de la santé 2015	20 000,00	0,00
TOTAL CHARGES Ministère de la santé 2015	23 925,00	0,00	Résultat de l'exercice Ministère de la santé 2015	3 925,00	
Résultat de l'exercice Ministère de la santé 2015		0,00		23 925,00	0,00
	23 925,00	0,00			

SEMAINE EUROPEENNE DE LA VACCINATION			SEMAINE EUROPEENNE DE LA VACCINATION		
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Services Extérieurs	6 594,39	5 333,26	Subventions	11 660,00	9 500,00
Fournitures administratives	315,64		Subvention ARS Semaine européenne vaccination	11 660,00	9 500,00
Location	589,00				
Frais de gestion	408,10	332,50			
Cadeaux	276,00	321,30			
Publications	510,00				
Honoraires rémunération d'intervenant					
Voyages et déplacements	115,32	908,40			
Missions et receptions	4 363,62	3 771,06			
Frais postaux et télécom	16,71				
Impôts, taxes et versements assimilés	19,27	21,99			
Participation Formation	19,27	21,99			
Charges de personnel	5 040,20	4 382,54			
Rémunération du personnel	3 504,00	3 114,63			
Charges sociales	1 536,20	1 267,91			
TOTAL CHARGES SEV	11 653,86	9 737,79	TOTAL RECETTES SEV	11 660,00	9 500,00
Résultat de l'exercice Semaine européenne	6,14	237,79	Résultat de l'exercice Semaine européenne		
	11 660,00	9 500,00		11 660,00	9 500,00
ARS BRETAGNE			ARS BRETAGNE		
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Services Extérieurs	50 572,63	49 580,95	Subventions	92 964,02	90 257,80
Fournitures administratives		207,90	Subvention ARS BRETAGNE	60 000,00	50 000,00
Locations		65,00	Report ressources non utilisées sur subventions	32 964,02	40 257,80
Frais de colloques		180,00			
Personnel détaché	49 014,00	46 228,18			
Frais de gestion	2 100,00	1 750,00			
Voyages et déplacements	-541,37	427,07			
Missions et receptions					
Frais postaux		22,80			
Subvention accordées partenaires		700,00			
Dotation aux prov. et amort. et engagements	43 091,39	32 964,02	PRODUITS EXCEPTIONNELS	700,00	0,00
Engagements à réaliser sur ressources affectées	43 091,39	32 964,02	Libertés reçues	700,00	
TOTAL CHARGES ARS Bretagne	93 664,02	82 544,97	TOTAL RECETTES ARS Bretagne	93 664,02	90 257,80
Résultat de l'exercice ARS Bretagne	0,00	7 712,83	Résultat de l'exercice ARS Bretagne		
	93 664,02	90 257,80		93 664,02	90 257,80
MINISTERE DE LA SANTE 2013			MINISTERE DE LA SANTE 2013		
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Services Extérieurs	0,00	16 394,84	Subventions	0,00	31 148,55
Prestation de service		15 000,00	Subvention d'exploitation		
Frais de colloque		250,00	Report ressources non utilisées sur subventions		31 148,53
Frais de gestion		152,45			
Voyages et déplacements		482,39			
Cotisation		510,00	Produits divers de gestion courante		0,02
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00	121,04			
Participation Formation		121,04			
Charges de personnel	0,00	29 371,18			
Rémunération du personnel		20 575,96			
Cotisations sociales		8 661,59			
Médecine du travail		133,63			
Dotation aux prov. et amort. et engagements	0,00	0,00			
Engagements à réaliser sur ressources affectées					
TOTAL CHARGES Ministère de la santé 2013	0,00	45 887,06	TOTAL RECETTES Ministère de la santé 2013	0,00	31 148,55
Résultat de l'exercice Ministère de la santé 2013	0,00		Résultat de l'exercice Ministère de la santé 2013		14 738,51
	0,00	45 887,06		0,00	45 887,06
MINISTERE DE LA SANTE 2014			MINISTERE DE LA SANTE 2014		
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Services Extérieurs	0,00	5 264,79	Subventions	12 890,88	30 000,00
Prestation de service		3 240,00	Subvention d'exploitation		30 000,00
Frais de gestion		1 050,00	Report ressources non utilisées sur subventions	12 890,88	
Voyages et déplacements		974,79			
Impôts, taxes et versements assimilés	64,24	61,01			
Participation Formation	64,24	61,01			
Charges de personnel	16 800,68	16 171,53			
Rémunération du personnel	11 680,00	11 270,72			
Cotisations sociales	5 120,68	4 900,81			
Dotation aux prov. et amort. et engagements	0,00	12 890,88			
Engagements à réaliser sur ressources affectées		12 890,88			
TOTAL CHARGES Ministère de la santé 2014	16 864,92	34 388,21	TOTAL RECETTES Ministère de la santé 2014	12 890,88	30 000,00
Résultat de l'exercice Ministère de la santé 2014			Résultat de l'exercice Ministère de la santé 2014	3 974,04	4 388,21
	16 864,92	34 388,21		16 864,92	34 388,21
TOTAL DEPENSES	274 736,49	295 851,43	TOTAL RECETTES	308 577,62	322 810,53
Résultat de l'exercice	33 841,13	26 959,10	Résultat de l'exercice		
TOTAL	308 577,62	322 810,53	TOTAL	308 577,62	322 810,53